



## Procès-verbal

### de la 115<sup>ème</sup> Assemblée des déléguées de la Fédération suisse des sages-femmes du 22 mai 2007 à Olten

---

Présidence: Lucia Mikeler Knaack

Procès-verbal: Christine Rieben

Regula Pfeuti souhaite la bienvenue à l'assemblée au nom du comité d'organisation.

#### 1. Ouverture de l'Assemblée des déléguées

La présidente ouvre la 115<sup>ème</sup> Assemblée des déléguées de la FSSF, remercie la section organisatrice pour son bon travail, salue les personnes présentes - en particulier Liliane Maury Pasquier, conseillère nationale, et annonce les personnes excusées. Elle remercie les interprètes pour leur travail ainsi que Present-Service pour l'organisation de l'exposition.

82 déléguées représentent 119 mandats.

#### 2. Élection des scrutatrices

Hannah Küffer et Monika Müller sont élues scrutatrices à l'unanimité.

#### 3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée des déléguées 2006

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité, et sa rédactrice, Christine Rieben, est remerciée.

#### 4. Approbation des rapports d'activité 2006

Le rapport d'activité du comité central, ceux des chargées de la formation, de la qualité, de la statistique, ainsi que celui des rédactrices sont approuvés à l'unanimité. De même, le rapport de Zuska Hofstetter du ressort des Contacts internationaux et celui d'Yvonne Studer concernant le mandat de la Commission Sexual Health et PLANeS sont approuvés à l'unanimité.

La présidente remercie les collaboratrices du secrétariat central, les rédactrices, les chargées de la formation, la chargée de la qualité; les membres du comité central, des instances consultatives, des groupes de travail, ainsi que les sections pour leur travail et leur engagement.

#### 5. Autres rapports

##### Statistique obstétricale

Monika Schmid informe à propos des statistiques. En 2006, pour la première fois, les chiffres ont été publiés dans leur nouvelle version. Ils sont à disposition depuis l'automne 2006.

Lucia Mikeler remercie Monika Schmid et les responsables de la statistique des sections.

#### Hautes écoles spécialisées (HES)

Yvonne Blätter en tant que présidente des directrices des Ecoles supérieures ES et Dorothee Eichenberger en tant que représentante de la Conférence des HES rapportent au sujet de la situation actuelle des écoles.

#### Sages-femmes indépendantes

Ines Lehner informe sur les sujets prioritaires suivants:

##### *Négociations tarifaires*

En juin 2006 la FSSF a mis fin aux négociations tarifaires. D'après la juriste de la Fédération les chances de succès sont minimales. La FSSF aurait avantage à s'allier à une autre organisation professionnelle pour reprendre des négociations communes.

##### *Liste des analyses*

En juin 2006 la liste des analyses revue et corrigée a été remise à l'Office fédéral de la santé publique OFSP. Aucune réponse n'est à attendre avant le mois d'août.

##### *Ajournement de la prise en charge des prestations*

L'assureur ajourne la prise en charge des coûts des prestations jusqu'au moment où les primes non payées par la cliente sont réglées. La sage-femme finira par toucher son argent, mais cela peut durer très longtemps.

##### *Remise du dossier*

Si elle y est sommée par une cliente ou un avocat, la sage-femme est tenue de fournir son dossier. Si elle donne l'original, elle doit en faire des copies pour elle-même. Les remarques personnelles peuvent être masquées. Les résultats de laboratoire doivent être joints. Les documents doivent être envoyés avec une lettre d'accompagnement, par courrier recommandé.

##### *Participation aux coûts pendant la maternité*

La participation aux coûts pendant la maternité sera traitée dans le paquet de la révision de la participation aux coûts. D'après l'OFSP, il y a de bonnes chances que la loi soit modifiée à l'avantage des femmes enceintes.

##### *Prestations complémentaires*

Un groupe de travail s'est occupé des prestations non tarifées dans la convention et a constitué un catalogue de prestations. Il ne s'agit pas là de recommandations de la FSSF. Néanmoins la FSSF demande de s'en tenir à ces propositions. Ce document peut être obtenu au secrétariat de la FSSF. Ines Lehner remercie toutes celles qui ont travaillé sur ces prestations complémentaires.

##### *Commission paritaire*

Deux cas ont dû être examinés par la Commission paritaire depuis la dernière AG. Dans les deux cas les sages-femmes ont dû admettre des réductions dans leur facture.

### Maisons de naissance

Gisela Burri, membre du comité de la Communauté d'intérêts des Maisons de naissance IGGH, fait le point sur la situation actuelle des maisons de naissance.

Il y a actuellement en Suisse 21 maisons de naissance, dont 6 en Suisse romande (2 nouvelles maisons seront bientôt admises, une dans le canton du Jura et l'autre dans le canton de Neuchâtel).

Dans les 18 maisons de naissance (état 2006) ont eu lieu 1'101 naissances en 2006. Dans 3 maisons de naissance le cap des 100 naissances a été franchi. Dans la plupart le nombre de naissances se situe entre 20 et 50. Les Maisons de naissance se battent toujours pour leur introduction dans la LaMAL. En décembre l'ensemble de la révision de la LaMAL a été refusé. En ce moment l'initiative parlementaire lancée par Liliane Maury Pasquier est toujours en cours. Elle devrait être intégrée dans le financement des hôpitaux.

Au nom de l'IGGH-CH, Gisela Burri remercie Ines Lehner pour son important travail.

## **6. Approbation**

### **a) des comptes annuels 2006**

### **b) du budget 2007**

Christine Rieben présente les comptes annuels 2005 clôturant avec un déficit de CHF 26'584.76. Il était prévu un déficit de CHF 62'000.--.

Le budget de 2007 prévoit un bénéfice de CHF 24'500.--. Remarque au sujet du budget 2007: l'augmentation de la cotisation de membre a été prise en compte.

Les comptes annuels 2006 et le budget 2007 sont approuvés à l'unanimité.

La présidente remercie Christine Rieben pour son travail. Elle remercie également Monika Kohler et Markus Wolfisberg pour la révision des comptes.

## **7. Motions n°1 + 2**

*N°1 Motion du groupe de travail pour la réorganisation du Congrès de la FSSF; réorganisation du Congrès national de la FSSF*

Deux modèles sont proposés en votation:

Modèle 1: le Congrès sera organisé par le comité du Congrès national, la section et l'organisateur professionnel.

Modèle 2: le Congrès sera organisé par le comité du Congrès national et l'organisateur professionnel.

Le modèle 1 est approuvé par 71 voix (33 voix pour le modèle 2).

Des membres sont recherchées pour constituer le comité du Congrès. Un appel sera lancé dans le journal.

N° 2 Motion extraordinaire de la section des deux Bâle: la décision du Comité central du 6.2.2007 concernant la démission de l'Association européenne des sages-femmes (European Midwives Association EMA) est annulée.

Une grande majorité approuve cette motion extraordinaire (7 voix contre, 0 abstentions).

La motion de la section des deux Bâle est adoptée par 97 voix.

La FSSF reste de ce fait membre de l'EMA.

#### **8. Election d'une membre du Comité central**

**La candidate à cette fonction est élue comme suit:**

Susanne Clauss, section Berne, par 117 voix.

La présidente centrale félicite la nouvelle élue.

#### **9. Présentation du système de sage-femme agréée en Suisse**

Marianne Indergand-Erni présente le système de sage-femme agréée en Suisse.

#### **10. Rapport sur l'évaluation de la réorganisation**

Veronika Merz présente les résultats de l'évaluation de la réorganisation, qu'elle a réalisée entre janvier et mars 2007.

Conclusion: la réorganisation a été judicieuse, d'autres améliorations et objectifs restent possibles. Le respect et l'estime mutuels sont à la base des améliorations encore à apporter.

Le rapport final détaillé sera remis à toutes les protagonistes de l'évaluation.

#### **11. Rapport de la section du Haut-Valais**

Ines Lehner présente l'activité de la section du Haut-Valais et du canton du Valais avec une présentation Powerpoint. La section a été fondée le 20.9.1926 et compte, avec ses 26 membres, parmi les plus petites sections de Suisse.

Après 10 ans de collaboration au Comité central, Ines Lehner est remerciée chaleureusement par la présidente centrale à l'occasion de son départ. Son travail remarquable est salué par un grand merci.

#### **12. Congrès de la FSSF**

##### **a) Présentation du Congrès 2008**

Le Congrès aura lieu le mercredi 14 mai (Assemblée des déléguées) et le jeudi 15 mai 2008 à Sarnen sur le thème *Low risk - High risk?*

##### **b) Proposition pour le rapport de section 2008**

La section de Suisse orientale se met à disposition pour le rapport de section.

### **13. Divers et fin**

#### *Secrétariat central*

A l'occasion de son départ après deux ans en tant que secrétaire générale de la FSSF, Katharina Stoll est saluée par un grand merci et un cadeau. La nouvelle secrétaire générale, Doris Güttinger, qui prend son poste au 1.6.2007 se présente brièvement.

#### *Brochure concernant la sexualité autour de la naissance*

La brochure, disponible en all./fr./it. a été sponsorisée par Schering (Suisse) SA et soutenue par la FSSF. Deux sages-femmes romandes ont collaboré au projet.

La présidente renouvelle ses remerciements à l'ensemble des personnes présentes et clôt l'assemblée à 16h50.

La présidente: Lucia Mikeler Knaack  
La rédactrice du procès-verbal: Christine Rieben